

BULLETIN

COMMUNAL

▲ MAMETZ ▲

◀ MARTHES * CRECQUES ▶

**

* **

* **

* **



numero 8

JANVIER

1986

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Mes Chers Amis,

Suivant la tradition, j'adresse à tous les Habitants de MAMETZ, MARTHES et CRECQUES, mes vœux chaleureux pour 1986.

Que cette année apporte à tous, santé et bonheur; qu'elle permette à chacun de réaliser ses projets les plus chers.

En ce début d'année, je pense tout d'abord à ceux qui sont isolés, sans famille, ou qui doivent surmonter des difficultés économiques sérieuses. Il est de notre devoir de ne pas les "laisser tomber": le Village agit pour les aider mais ils doivent aussi pouvoir compter sur la solidarité de tous et en particulier sur celle de leur famille, de leurs voisins, de leurs amis.

Et comment ne pas avoir aussi à l'esprit les problèmes de tous ces jeunes sur qui repose l'avenir de notre Commune et qui ne trouvent pas toujours la place qui leur revient en raison du marasme qui règne sur le marché de l'emploi. Il nous revient de les épauler pour leur donner de meilleures chances de réussite.

Je n'aurai garde d'oublier ceux qui souffrent de la maladie et ceux qui doivent supporter le poids des années, surtout lorsque la solitude s'ajoute à leur peine.

A vous tous, petits et grands, je souhaite que 1986 qui s'avance vous soit clément et que les jours ensoleillés illuminent fréquemment la grisaille du quotidien.

Et comme cela est devenu une habitude, j'évoquerai simplement les faits marquants de 1985:

La construction du nouveau Bureau de Poste avance bon train. Aucun problème particulier ne se pose et l'immeuble pourra bientôt être mis à la disposition du Public.

L'aménagement de la Salle de Réunions en bout de la Salle des Fêtes, semble donner entière satisfaction à ses utilisateurs, et en particuliers au CLUB 3ème AGE dont je saluerai au passage la belle vitalité, ainsi qu'aux diverses sociétés locales.

Cette réalisation donne un avant goût de ce que nous pensons réaliser dans la grande salle dans quelques temps.

Les accotements de la Rue de la Gare ont été améliorés,

une tranche d'assainissement assez conséquente a permis de faire la desserte d'une partie de MARTHES,

divers travaux d'aménagement ont été commencés, tant aux Stands de Tir de MARTHES et de CRECQUES, qu'aux vestiaires du Terrain de foot ball. La Commune participe par la fourniture des matériaux, les sociétaires assurant la main d'oeuvre. Ces diverses réalisations, fruit du bénévolat, prouvent que l'on peut entreprendre beaucoup lorsque règne une bonne entente.

Merci de tout coeur et félicitation aux bénévoles.

.... /

La vie associative a battu son plein comme les années précédentes et l'établissement du Calendrier des Fêtes laisse présager de nombreuses festivités pour 1986.

Les conventions passées avec le Département ont permis d'occuper un certain nombre de jeunes au titre des Travaux d'Utilité Collective (T.U.C.) Tous ces jeunes nous rendent bien des services. En aucun cas, nous ne voulons les exploiter mais nous avons à coeur de leur assurer, en même temps qu'un petit dépannage, le sentiment d'être occupés et d'être utiles à la Collectivité. Malheureusement, et nous le regrettons, nos structures ne nous permettent pas de leur apporter la formation qui serait souhaitable, dans la perspective d'une embauche.

Quant aux projets pour 1986..... Il nous faut attendre l'élaboration du prochain budget pour juger de nos possibilités.

Nous souhaiterions voir s'alléger le poids des charges intercommunales dont le montant pèse de plus en plus sur nos finances locales.

Toutefois, nous continuerons d'entretenir au mieux le patrimoine communal.

Comme je vous l'ai dit plus haut, nous continuerons les travaux d'aménagement de la Salle des Fêtes afin de la rendre agréable à utiliser.

Dans le cadre du P.D.S. qui devrait se concrétiser en début d'année, je me bornerai à vous rappeler qu'il n'est pas toujours facile, mais qu'il est indispensable de distinguer l'intérêt général des intérêts particuliers.

Et mars verra revenir l'époque des Elections Législatives et Régionales: Puissent les esprits rester calmes et sereins!..

Rappelons nous qu'il appartient à chacun d'entre nous d'apporter sa pierre à l'édifice communal: nous pourrons ainsi être fiers de notre Village.

Et je ne voudrais pas terminer sans une pensée émue à l'égard du Père LANDRE nous nous venons juste d'apprendre le décès brutal. Sa présence discrète et efficace au Presbytère de CRECQUES pendant de longues années nous a permis d'apprécier son coeur et son dévouement. Il en est d'ailleurs de même pour Monsieur l'Abbé BOURDON à qui nous souhaitons de se remettre bien vite et de reprendre sa place parmi ses paroissiens.

Avant de conclure, je me fais l'interprète du Conseil Municipal, des membres du Bureau d'Aide Sociale, de l'ensemble du Personnel Communal pour renouveler à chacun et à chacune des Mametziens, mes souhaits d'heureuse année 1986. De tout coeur, j'espère qu'elle leur apportera, ainsi qu'à ceux qui leur sont chers, un peu plus de bonheur dans leur vie quotidienne.

Le Maire

J.P. QUETU

LES JOIES ET LES PEINES de 1985

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris. Son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux.....

V. HUGO

| | | | |
|---|-------------------------------|----------|---------|
| ARBOLABIDE Yannick Claude Emilio, | 7 Rue du Calvaire, MARTHES | 10.10.85 | HAZEBRO |
| BAILLEUL Alexandre Joël Eddy | 35 Grand'Rue | 18.09.85 | id |
| BAUDUIN Hélène Joséphine Micheline | 8 Rue d'Enguinegatte MARTHES | 28.03.85 | id |
| BULTEL Cédric | 2bis rue de l'église MARTHES | 10.04.85 | BETHUNE |
| COHEZ Remy Jean Claude Antoine | 3 Chemin du Vieux Moulin | | |
| | CRECQUES | 13.11.85 | St OMER |
| COHEZ Stéphane | 7 Chemin du Vieux Moulin | | |
| | CRECQUES | 08.08.85 | id |
| COURTOIS Anthony Georges | 6 Rue d'Enguinegatte MARTHES | 13.04.85 | BETHUNE |
| CREPIN Sébastien Hervé | 13 Rue d'Enguinegatte MARTHES | 30.04.85 | LILLE |
| DELAIRE Aurore Marie-Thérèse Yvonne | 27 Grand'Rue | 16.10.85 | St OMER |
| DEPRETZ Virginie Brigitte Amandine | 19 Rue de Bruchine | 17.09.85 | HAZEBRO |
| DEROO Rudy Jonathan | 5 Chemin de la Fontaine | 29.08.85 | St OMER |
| DE SAINTE MAREVILLE Simon Vincent Remy | 22 Rue de la Gare | 16.04.85 | BEUVRY |
| DULOR Guillaume Jean Marcel | 2 Chemin des Charbonniers | 20.04.85 | AUCHEL |
| FROGNIER Nicolas José Luc | 5 Rue du Stade CRECQUES | 16.12.85 | St OMER |
| GODART Mathilde Patricia Catherine | 102 Grand'Rue | 16.09.85 | id |
| GROSSO Elody Guylaine Jeanne-Marie | 10 Rue de la Barre | 05.12.85 | BETHUNE |
| HULOT Vianney Raphaël Jean | 15 Rue de Bruchine | 14.12.85 | HAZEBRO |
| LABITTE Aurélie Francine Anita | 8 Rue de la Barre | 31.10.85 | St OMER |
| LECIGNE Cindy Anne Marie Christine | 22 Rue de Bruchine | 19.08.85 | BETHUNE |
| LEROY Eric Claude Olivier | 16 Rue de l'Anglet | 11.02.85 | St OMER |
| LEROY Julien Bernard Gaël | 9 Rue d'Enguinegatte MARTHES | 01.03.85 | BETHUNE |
| LETURGIE Anthony Gaston Joseph François | 10 Chemin des Grands Rietz | | |
| | MARTHES | 28.10.85 | St OMER |
| LO GIUDICE Ornella Rolande Stéphanie | 19 Place du Rietz MARTHES | 05.06.85 | BETHUNE |
| MAES Frédéric Dominique Emile Gilbert | 17 Grand'Rue | 12.02.85 | HAZEBRO |
| PENIN Baptiste Bernard Jean-Marc | 2 Rue des Champs Lambert | | |
| | MARTHES | 27.10.85 | AUCHEL |
| PENNE Jonathan André Gabriel | 9 Rue du Stade CRECQUES | 12.06.85 | St OMER |
| PERLEIN Sophie Francine Imelda | 8 Rue de Bruchine | 09.10.85 | HAZEBRO |
| PICQUE Loetitia Catherine | 15 Rue de l'Anglet CRECQUES | 10.12.85 | id |
| RANCON Michaël Laurent Louis | 9 Chemin des Ruelles | 21.04.85 | St OMER |
| THIERRY Eric Pierre Didier | 2bis Rue des Carrières | 09.10.85 | id |
| TIRLOIS Benjamin Bernard Bruno | 4bis rue de Choquart | 07.02.85 | HAZEBRO |
| VANDEBOSSCHE Lidwine Marie Annick Pascale | 14 Contour de l'église | 06.04.85 | id |

Ils se sont unis.....

Que la Vie ne leur apporte que le meilleur.....
Pour le meilleur et pour le pire

| | | | |
|--------------------------|----|--------------------|-----------------------------|
| CLASSE Jean-Jacques | et | BAUDET Françoise | le 29.06.85 à ANNEZIN |
| DELAIRE Pierre | et | HESDIN Annick | le 27.04.85 à MAMETZ |
| DELEPINE Pascal | et | DUBOIS Marie-Paule | le 07.09.85 à MAMETZ |
| DOS SANTOS MOREIRA Vitor | et | DUCROCQ Dominique | le 13.07.85 à MAMETZ |
| HAVEGHEER Damien | et | DUFAY Martine | le 13.12.85 à BLENDÉCQUES |
| POISSONNIER Thierry | et | MEMBRE Patricia | le 30.03.85 à AIRE SUR LA L |
| SAISON Michel | et | CADART Christine | le 03.08.85 à MAMETZ |
| WIMEZ Pascal | et | SAUVAGE Jeannine | le 05.01.85 à MAZINGARBE |

ILS NOUS ONT QUITTES

mais.....

" Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux

Tournés vers 'quelqu'immense aurore

De l'autre côté des Tombeaux

Les yeux qu'on ferme VOIENT ENCORE...."

| | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| CANLER Alphonse | le 22.01.85 à ECQUES |
| CANLER Victor | le 30.07.85 à HELFAUT |
| CARDINAELE Madeleine Vve TABART | le 12.05.85 à MAMETZ |
| DE SAINTE MAREVILLE Georges | le 14.04.85 à MAMETZ |
| DUBOIS Raymond | le 04.06.85 à HELFAUT |
| DUCHATEAU Rolande ép; DELRUE | le 20.12.85 à LILLE |
| GOZET Yves | le 17.10.85 à MAMETZ |
| JOETS Jean-Marie | le 04.01.85 à MAMETZ |
| LAURENT Julia | le 18.03.85 à AIRE SUR LA LYS |
| LEFER Jean | le 24.01.85 à HELFAUT |
| LEPRETRE Jean | le 22.11.85 à MAMETZ |
| MOITEL Claude | le 22.11.85 à MAMETZ |
| PIENNE François | le 19.06.85 à MAMETZ |
| RAMCOURT Léa Vve TROLET | le 06.05.85 à HELFAUT |
| GALLET Julien ***** | le 29.12.85 à MAMETZ |

Ils auraient eu 100 ans en 1986:

oo

- BOULIN Jeanne ép; PELET DU PLANTY
- BOURDREL Paul
- DENIS Oscar
- DUCHATEAU Gaston
- LEMAITRE Louis
- MASSART Berthe ép; PRINS
- PRINS Arthur
- PRUVOST Julien
- TABART Ernest
- WACQUEZ Aristide
- DELVART Henri

oo

CALENDRIER DES FETES DE 1986

JANVIER

DIMANCHE 26:

Salle des Fêtes: CONCOURS de CARTES - St é de CHASSE de MAMETZ

FEVRIER

DIMANCHE 2:

Salle des Fêtes: CONCOURS de CARTES - CLUB 3ème AGE

DIMANCHE 9:

Ecole de Marthes: CONCOURS de CARTES de l'Ecole de MARTHES

DIMANCHE 16:

Salle des Fêtes: CONCOURS de CARTES des Ecoles de MAMETZ

MARS

AVRIL

DIMANCHE 13:

Salle des Fêtes: Fête de la St é de PING-PONG

SAMEDI 19:

DIMANCHE 20: GEAI de MAMETZ

BALS de l'AMICALE des SAPEURS-POMPIERS

MERCREDI 30:

Salle de Rebecques: SOIREE COUSCOUS de l'E.S.M.R.

MAI

JEUDI 1er:

Tirage de la TOMBOLA de la St é de CHASSE de CRECQUES

JEUDI 8:

GEAI de MARTHES

Célébration de l'Armistice à MARTHES

MERCREDI 7 et JEUDI 8: à MARTHES: BALS de l'ASSOCIATION DES FETES

CONCOURS de TIR St é de TIR de MARTHES

DIMANCHE 1er MAI: GEAI de CRECQUES

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18: à CRECQUES: BALS de l'ASSOCIATION DES FETES

LUNDI 19:

id

Partie de Pêche des Sapeurs-Pompiers

id

Concours de TIR St é de TIR de CRECQUES

DIMANCHE 25:

FETE des MERES

Remise de Médailles de la Famille Française

JUIN

DIMANCHE 1er:

Salle des Fêtes: FETE des ECOLES de MAMETZ

DIMANCHE 8:

Salle des Fêtes: BREVET CYCLOTOURISTE

VOYAGE de la St é des A.C.P.G.-C.A.T.M. en Normandie

BALL-TRAP de la St é de CHASSE de MAMETZ

DIMANCHE 15:

Ecole de Marthes: FETE des Ecoles de MARTHES

SAMEDI 21:

Salle des Fêtes: Remise des PRIX - Ecoles de MAMETZ

DIMANCHE 22:

Ecole de Crecques: FETE des ECOLES de CRECQUES

DIMANCHE 29:

CONCOURS de PECHE de "LA TRUITE MAMETZIENNE".

JUILLET

SAMEDI 5 et DIMANCHE 6: Sous Chapiteau: FETE du CINQUANTENAIRE de "LA TRUIE MAMETZIENNE".

SAMEDI 12 - DIMANCHE 13: KERMESSE COMMUNALE à CRECQUES
BAL le SAMEDI - ANIMATIONS le DIMANCHE
TIERCE à COCHONS

LUNDI 14:
à CRECQUES: Concours de TIR des Stés de Chasse et de Tir de CRECQUES
BAL - FEU d'ARTIFICE
Concours de TIR entre Stés de Mametz, Marthes et Crecques

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27: Terrain de Sports: FETE du FOOT-BALL

AOÛT

VENDREDI 15 et DIMANCHE 17: Terrain de Sports: GRAND BALL-TRAP des A.C. du Front

DIMANCHE 24 et DIMANCHE 31: Terrain de Sports: TOURNOIS de FOOT-BALL

SAMEDI 30: Salle de Rebecques: SOIREE DISCO de l'E.S.M.R.

SEPTEMBRE

SAMEDI 6 et DIMANCHE 7: DUCASSE de MARTHES: BALS de la Sté de TIR de MARTHES
CONCOURS de TIR
CONCOURS DE CARTES PERMANENTES

LUNDI 8:

SAMEDI 13: DUCASSE de MAMETZ: BAL de la Sté de CHASSE de MAMETZ
DIMANCHE 14: CONCOURS de CARTES Sté Chasse

SAMEDI 20 et DIMANCHE 21: DUCASSE de CRECQUES: BALS de la Sté de CHASSE de CRECQUES et Sté de Pêche

LUNDI 22: sous chapiteau: CONCOURS de CARTES Sté de Chasse

OCTOBRE

DIMANCHE 12: REPAS des AINES

DIMANCHE 19: Salle des Fêtes: CONCOURS de CARTES des A.C.P.G.-C.A.T.M.

SAMEDI 18: Salle de Rebecques: BANQUET de la Sté de Pêche et Sté des A.C. du Front

NOVEMBRE

MARDI 11: Célébration de l'ARMISTICE à CRECQUES
Salle des Fêtes: BANQUET des A.C.P.G.-C.A.T.M.

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16: Salle des Fêtes: EXPOSITION COLOMBOPHILE

SAMEDI 22: Ecole de CRECQUES: CONCOURS de CARTES de l'Ecole

DECEMBRE

DIMANCHE 7: Fête de la Compagnie de SAPEURS-POMPIERS
Salle des Fêtes: BANQUET de l'AMICALE des SAPEURS-POMPIERS

SAMEDI 13: Salle des Fêtes: BANQUET des AGRICULTEURS-COMMERCANTS-ARTISANS

SAMEDI 13: Salle de Rebecques: SOIREE DISCO de l'E.S.M.R.

DIMANCHE 14: Ecole de Marthes: ARBRE de NOEL de l'école

VENDREDI 19: Salle des Fêtes: ARBRE DE NOEL de toutes les Ecoles

SAMEDI 20: id ARBRE DE NOEL de l'E.S.M.R.

DIMANCHE 21: id CONCOURS de CARTES de l'E.S.M.R.

 * UNE PAGE d'HISTOIRE LOCALE *

La Commune de MAMETZ est formée, depuis le 20 Mars 1822, de la réunion de trois Villages qui eurent, jusqu'à cette date, leur propre histoire: MAMETZ, MARTHES et CRECQUES. Cette Histoire n'a pas encore été écrite: les notes qui suivent se borneront à rappeler quelques jalons à peu près sûrs, en écartant les légendes qui traînent encore aujourd'hui après avoir été lancées, au siècle dernier, par des livres ou articles aux références médiocres ou inexistantes.

On s'interroge souvent sur la signification des noms des trois localités:

- CRECQUES apparaît dans le XII^e siècle dans les textes latins (Kerseca en 1119, Cresseca etc...) puis, la forme française CRESEKES, apparaît au début du XIII^e siècle. Il semble qu'il s'agisse d'un nom gallo-romain: CRISCIACUM (domaine de Crisius). Alors qu'un nom similaire est devenu CRECY (lieu de la célèbre bataille), ici, il a gardé une forme plus ancienne, à cause de la germanisation de notre région après les grandes invasions du V^e siècle aux X^e et XI^e siècles.

- MARTHES avait, à l'origine, la même forme finale: (MARTEKE en 1299): son origine paraît aussi ancienne mais l'explication en est plus obscure.

- MAMETZ par contre, est sûrement de fondation plus récente: les formes médiévales MAUMEZ.. MAUMES.. c'est à dire MAL MES ou MAUVAIS MEZ (MEZ = maison avec ses dépendances) ne peuvent remonter qu'au XI^e siècle au plus tôt, au temps des défrichements qui virent se créer notre paysage rural. Il est curieux qu'à MAMETZ on trouve, dans le XIII^e siècle, un Seigneur du lieu-dit MAUBUS (c'est à dire mauvais bois, aujourd'hui MONBUS). M. HARBAVILLE, dans son mémorial du PAS DE CALAIS publié au siècle dernier attribue la fondation du Village à une Vierge anachorète du nom de MAMEZIE qui s'était retirée en ce lieu vers 640. Ni les écrits ni la tradition ne peuvent appuyer cette théorie, privant ainsi notre Village d'une légende à raconter à nos enfants.....

Pourquoi ce Village au nom si défavorable à l'origine a-t-il devancé les deux autres par le nombre de ses habitants: les archives sont muettes sur ce point.

Si MARTHES est situé sur la Plaine, CRECQUES et MAMETZ sont nés dans la Vallée de la Lys. Les Villages ont dû, au départ s'étaler sur la rive droite de la Lys, entre les Châteaux situés près de la rivière, et les églises bâties en haut de la Vallée. C'est dire que les longues rangées de maisons de la Grand'Rue sont probablement très postérieures. C'est d'ailleurs dans la Vallée qu'on a trouvé, à CRECQUES, des objets de l'époque gallo-romaine.

Il n'est donc pas étonnant que ce soit seulement à une époque relativement récente que MAMETZ comptera autant d'habitants que CRECQUES et MARTHES réunis. Les documents permettent de glaner quelques chiffres:

| dates | Mametz | Crecques | Marthes | Total |
|--------------------|---------------|----------|----------|----------|
| entre 1296 et 1302 | 29 feux | 25 feux | 33 feux | 88 feux |
| 1469 | 42 " | 25 " | 34 " | 102 " |
| 1698 | 257 habitants | 163 hab. | 109 hab. | 529 hab. |
| 1790 | 416 " | 282 | 220 | 918 |
| 1820 | 569 " | 384 | 291 | 1244 |

Le feu (foyer) compte en moyenne 4-5 habitants. C'est dire que la population, comme celle de tout l'Occident n'a guère augmenté globalement entre 1300 et 1700. On voit bien, par contre, la croissance à partir du 18^e siècle. Le maximum est atteint en 1846 (1404 habitants). Puis le chiffre de population décroît (peu pour un village) jusqu'en 1954 (1114 habitants) pour remonter progressivement et atteindre son chiffre record en 1985 où un recensement complémentaire attribue à la Commune 1626 habitants.

Quant à la vie sociale, économique et religieuse, la culture et la vie quotidienne d'autrefois, on en sait peu de choses car les documents qui restent n'ont pas encore été l'objet d'études sérieuses. C'est pour CRECQUES que l'on pourra remonter le plus haut parce que les Seigneurs de CRECQUES apparaissent dans les textes à partir du XII^{me} siècle et qu'ils ont joué un rôle assez notable en FLANDRE puis en ARTOIS. Il faut attendre en 1221 pour trouver le premier acte d'un JEAN, Seigneur de MAMETZ et la fin du XIII^{me} siècle pour voir mentionner un Michel de MAUBUS. Plus tard, la Seigneurie de MAMETZ passa à la famille d'ESTOURMELLE puis à la Famille de MERODE dont plusieurs membres ont été inhumés dans le chœur de l'église.

Les Archives du Pas de Calais conservent précieusement des fragments de listes de contribuables établies entre 1295 et 1302 lors du premier essai d'impôt général dans le Royaume. On y trouve déjà le nom de familles qui sont encore bien de chez nous (Denis, Robillars, Caudron.....)

De Mametz, on sait encore que la culture du tabac y était florissante au 18^{me} siècle. Et une chronique de l'an 1615 fait état d'un pèlerinage en l'église en l'honneur de Notre Dame de BRUCHINE invoquée contre la peste et les maladies contagieuses fréquentes à l'époque dans le pays. Une légende (celle-ci vérifiée par la tradition orale) raconte que cette dévotion avait encore, au moment de la Terreur, une notoriété assez grande pour que cela offusquât les gouvernants de ce époque. Ils envoyèrent donc des soldats avec ordre d'apporter la statue vénérée à AIRE. Mais, lorsque la troupe s'éloigna de l'église, la statue devint de plus en plus lourde, de telle sorte que, arrivés à la limite de la Commune, les soldats harassés de fatigue, se décidèrent à la jeter dans un fossé après l'avoir mutilée. Notre-Dame de BRUCHINE miraculeusement conservée reprit sa place sur l'autel quand les églises furent rendues au culte.

Ce survol rapide des siècles passés, s'il nous apprend assez peu de choses, laisse la place aux vagabondages de l'imagination. et c'est avec émotion que l'on peut évoquer le souvenir des gens qui, génération après génération ont contribué à faire de notre Commune ce qu'elle est aujourd'hui: un endroit où il fait bon vivre.

LES SOCIÉTÉS LOCALES

peu loquaces cette année, ne semblent pas avoir de communications importantes à faire dans ce bulletin.

L'ASSOCIATION DES FÊTES DE BIENFAISANCE souhaite remercier les participants à ses diverses activités et les nombreux bénévoles qui prêtent si volontiers leur concours surtout lors de la KERMESSE annuelle. Nous n'aurions garde d'oublier les vendeurs de TIERCE A COCHONS qui remporte toujours le même succès grâce à leur collaboration. Merci pour les bénéficiaires de ces festivités: les Aînés et les enfants en particulier, (repas des Anciens, Voyage, Arbre de Noël, distribution de livres de Prix etc...)

Un merci tout spécial aux Sociétés Locales qui ont voulu participer aux dépenses du Bureau d'Aide Sociale: La Société des Anciens Combattants du Front et la Société de Pêche qui ont fait respectivement un don de 900 et 800 francs

POUR LA SECURITE DE TOUS :

Il semble nécessaire de rappeler aux automobilistes que le stationnement sur les trottoirs NE DOIT JAMAIS GENER LA CIRCULATION DES PIETONS sur ces trottoirs. Ils doivent laisser un espace entre le mur

et leur véhicule: PENSEZ AUX ENFANTS et AUX VIETILLARDS

APRES LA VISITE DU PERE NOËL

Nous espérons que celui ci nous pardonnera de publier une lettre qui lui a été envoyée par un élève des écoles mais nous n'avons pas su résister au désir de vous faire partager notre admiration à la lecture de la prose d'un bout de chou de 7 ans.....

" Cher Père Noël,

S'il te plait, je voudrais MUSCLOR et SES AMIS, parce que je suis sage et généreux avec mes parents.

J'aide ma mère à faire sa vaisselle et mon père à fabriquer la porte du garage.

J'aide aussi mes grands-parents: j'aide mon grand'père à nourrir les cochons et ma grand'mère à nourrir les lapins.

Je te remercie

X.....

oo

OUVERTURE DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts au public

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI

de 10 Heures 30 à 12 heures

de 14 heures à 19 heures

SAMEDI

de 10 heures 30 à 12 heures (sauf en JUILLET et AOUT).

oo
Et nous cloturerons ce bulletin annuel par la copie intégrale d'une page du registre des délibérations du Conseil Municipal de l'année 1820:

" L'an mil huit cent vingt, le quatre de janvier, sept heures du matin, Nous, Maire de la Commune de MAMETZ, certifie avoir été informé par le nommé LASSAI Augustin, ménager en cette Commune, me prévenant qu'il venait de retirer une femme de l'eau; m'étant transporté chez le nommé DELALIAU meunier, j'ai effectivement trouvé un cadavre situé sur le Nord de la rivière retiré par les nommés LASSAI Augustin, DINGHEM Maximilien, DINGHEM Antoine et DELAIRE Pierre tous trois domestiques du meunier. Après les informations faites par moi au dénommé DELALIAU Louis ci dessus qui m'a déclaré être son épouse, indisposé depuis plusieurs années d'un asthme et malade depuis plusieurs jours, m'a déclaré que son épouse s'étoit couché la veille à huit heures du soir, ayant reposé plusieurs heures, appelant les enfants à deux heures du matin pour les travaux ordinaires; le mari lui a fait réponse qu'il étoit encore de trop bonne heure. Cette femme étant asmatiche, ayant une décente, feroit lit à part avec son mari depuis plusieurs années, couchant tous les deux dans la même chambre. Tout porte à croire, d'après la moralité de cette femme et de sa famille que sa mort n'a été causée que par un accident involontaire. D'après les informations.... ont répondu n'avoir aucun indice de la mort qu'un besoins urgent d'avoir de l'eau pour sa santé aurait pu la faire périr par la nuit, qu'il existait un verglat à ne pouvoir tenir pied à terre et à l'endroit où il existe un passage où l'on puise de l'eau ordinairement. Cette femme étoit nud pieds avec un dodot par les épaules, un mouchoir autour de la tête. Rédigé le présent procès verbal chez le nommé DELALIAU Louis en présence de MM. BREVET et BRAGELLE, gendarme du Canton d'Aire.

((Orthographe rigoureusement authentique).

à l'an prochain